

Rapport suivi hydrologique 2025 du bassin versant de la Dheune

Responsable du suivi : Simon EMINET, technicien de rivière, simon.eminet@smabvd.fr, 06 59 39 44 76

• Contexte :

Le Syndicat, en concertation avec la préfecture de Saône-et-Loire, l'Agence de l'Eau RMC et l'Office Français de la Biodiversité (OFB), a souhaité mettre en place un suivi des cours d'eau en période d'étiage sur son territoire. Chaque été, de nombreuses rivières voient leur niveau d'eau baisser, conduisant parfois jusqu'à l'assèchement complet (dit « assec »). Depuis plusieurs années, à l'exception de l'année 2024, les étiages sont de plus en plus marqués, accompagnés de périodes de sécheresses précoces. Ces étiages naturels sont souvent accentués par l'utilisation de la ressource en eau : alimentation en eau potable, irrigation, arrosage des jardins publics, prélèvements industriels, etc...

La surveillance de l'écoulement des cours d'eau en période estivale est nécessaire, à la fois pour comprendre leur fonctionnement, et plus particulièrement les phénomènes d'étiage, mais également pour réguler les usages de l'eau et limiter les impacts sur les milieux aquatiques. En effet, le déficit hydrique risque notamment d'entraîner : l'assèchement de tronçons de cours d'eau, la rupture de la continuité écologique des milieux, l'élévation de la température de l'eau, la modification de la qualité physico-chimique de l'eau, la modification de la végétation..., l'ensemble pouvant impacter la faune et la flore aquatiques.

• Protocole :

Le protocole sélectionné pour mettre en place le suivi a été créé par l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) devenu aujourd'hui l'Office Français de la Biodiversité (OFB). Il s'agit de l'Observatoire National des Données sur les Etiages (ONDE) répondant à un double objectif : disposer de connaissances stables sur les étiages estivaux, et aider la gestion des situations de sécheresse. Le dispositif, harmonisé sur l'ensemble du territoire métropolitain et pérenne au niveau national, permet de recueillir des données d'observations visuelles sur l'état d'écoulement superficiel des cours d'eau, en particulier pendant la période estivale.

Détails du protocole :

- **56 stations** de suivi à l'échelle du bassin versant de la Dheune dont :
 - **44 stations** suivies par le **Syndicat** (dont 5 nouvelles en 2025) ;
 - **7 stations** suivies par l'**OFB** ;
 - **5 stations** hydrométriques (DCE) dont les données sont accessibles sur le site « hydro.eaufrance.fr ».

Pour cette campagne 2025, **cinq nouvelles stations** ont été intégrées au suivi. Elles sont situées sur des affluents de la Dheune amont (ruisseaux de la Moucherie, des Auvergnats, du Musseau, du Lourdon et de Chamard), secteur dans lequel le Syndicat dispose de peu d'informations au sujet de ces cours d'eau.

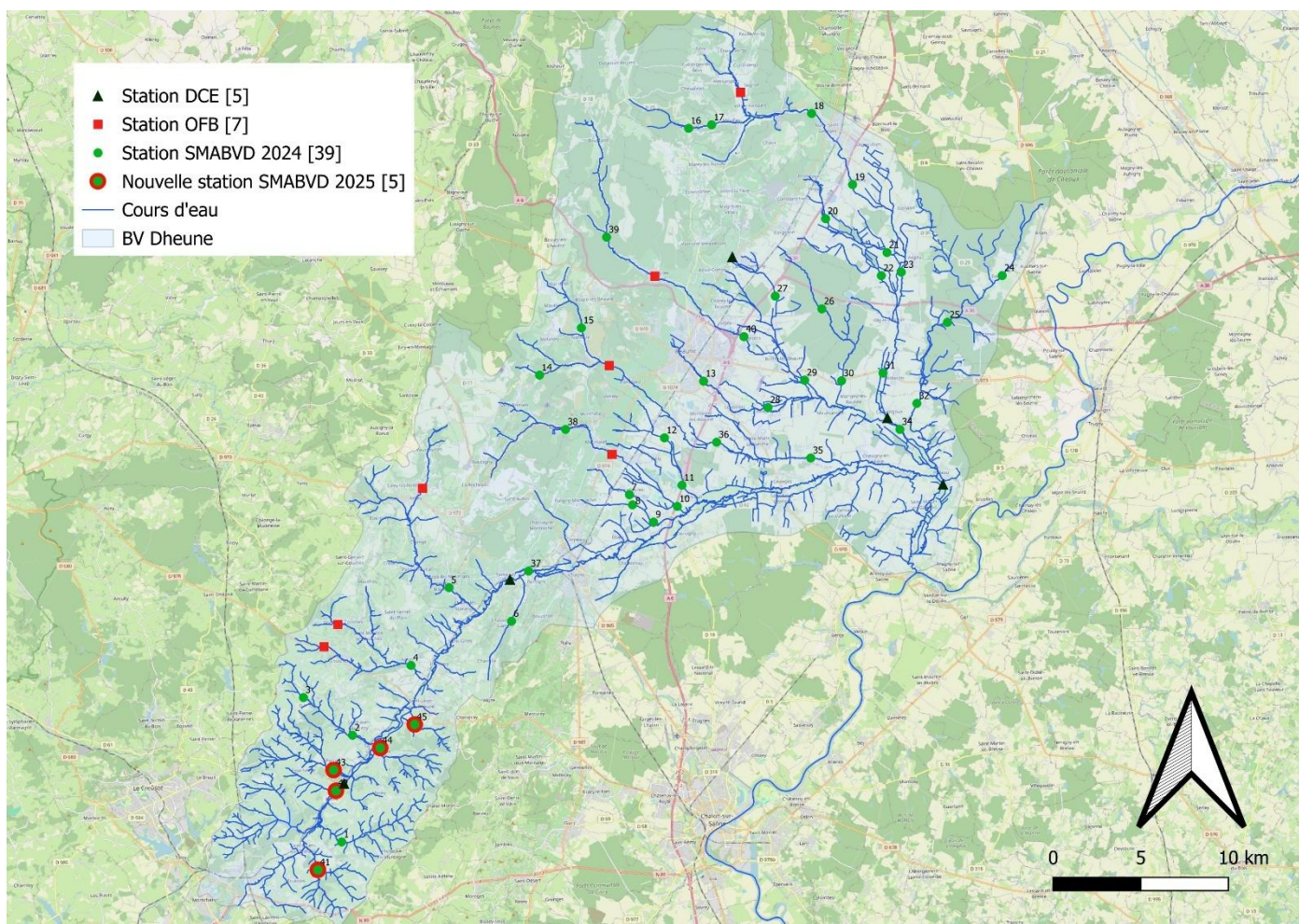


Figure 1 : Localisation des stations OFB, DCE et SMABVD du suivi hydrologique 2025

- 4 critères d'observation :
 - **Ecoulement visible acceptable** : l'eau s'écoule de manière continue et abondante.
 - **Ecoulement visible faible** : l'eau s'écoule de manière continue et peu abondante
 - **Ecoulement non visible** : l'eau est présente sous forme de flaques mais aucun courant visible
 - **Assec** : l'eau est totalement absente
- La phase de terrain s'effectue de façon systématique de mai à septembre et aux alentours du 25 de chaque mois (+/- 2 jours).
- Un suivi complémentaire peut se mettre en place en dehors de la période mai-septembre si la situation le nécessite (période en assec prolongé).
- A chaque campagne de prospection, les observations sont compilées dans un projet SIG (Système d'Information Géographique) sous forme de cartes (jointes en annexe de ce rapport) et les données sont reportées sur la plateforme « enquetedeau.eaufrance.fr » alimentant le réseau de l'Observatoire Nationale des Données sur les Etiages (ONDE).
- Un bilan hydrologique est effectué à la fin de l'année et communiqué aux partenaires techniques et financiers.

• Bilan de la campagne de suivi 2025 :

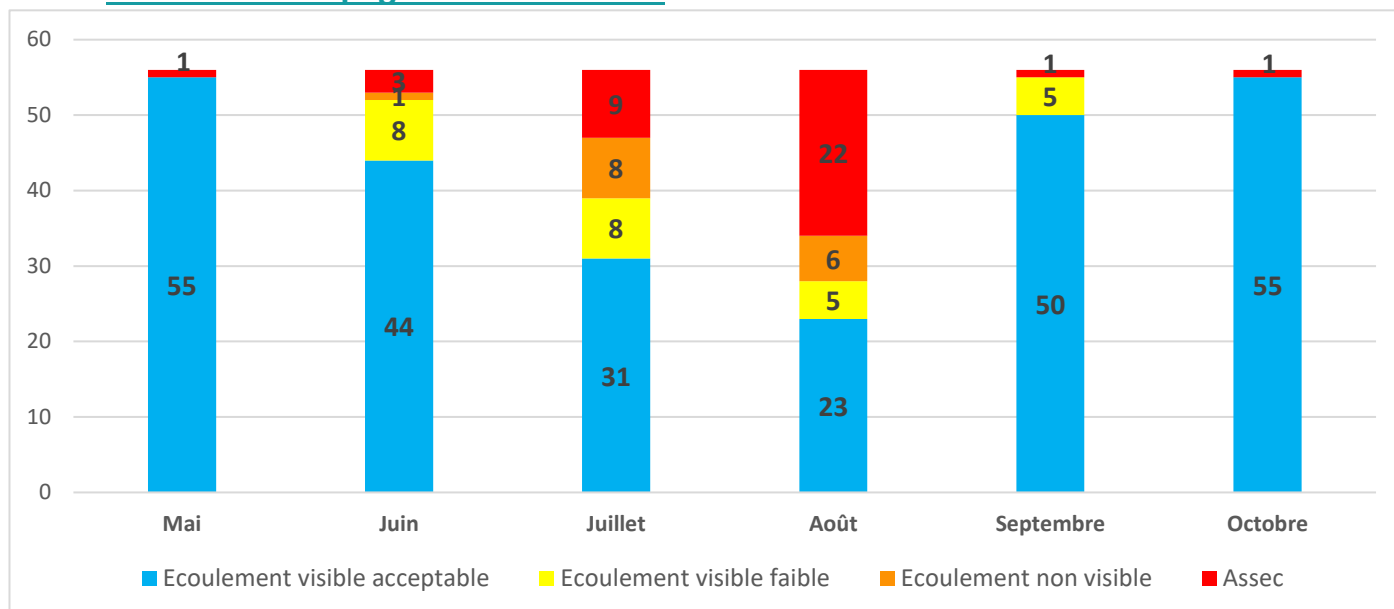


Figure 2 : Répartition des observations 2025 à l'échelle du bassin versant selon les modalités d'écoulement. Données compilées des stations OFB, DCE et SMABVD.

Du mois de mai au mois d'août, les cours d'eau se sont de plus en plus tarés de manière relativement drastique. Le nombre de stations en assec a augmenté au cours des mois de juin (3 stations), de juillet (9 stations), et d'août où il a atteint 22 stations. Le Raccordon en aval d'Arcenant fut le seul cours d'eau en situation d'assec dès le mois de mai. Puis il fut rejoint par le Rhoin à Savigny-lès-Beaune et à Vignolles **en juin**, par le Meuzin à Messanges, la Bèze, les ruisseaux de la Moucherie, du Lourdon, de la Chargeolle et du Moulin Marinot **en juillet**, ainsi que par le Meuzin à Nuits-Saint-Georges, l'Avant-Dheune, les ruisseaux des Auvergnats, du Musseau, de la Louche à Merceuil, du Cloux à Merceuil et de la Serein à Bagnot **en août**. Parmi les cours d'eau cités dernièrement, la plupart ont d'abord été observés en « écoulement visible faible » ou « écoulement non visible », puis leur état s'est dégradé. En dépit de la sécheresse estivale, quelques cours d'eau se sont maintenus avec un « écoulement visible faible ». Il s'agit des ruisseaux de la Verrière, de Chamard, du Rentin, de la Louche à Corcelles-les-Arts et du Cloux à Auxey-Duresses.

Campagne de suivi hydrologique _ Août 2025

Stations DCE [5]

▲ Ecoulement visible acceptable [5]		
La Dheune à Essertenne	Débit moyen mensuel 277 L/s	Moyenne de saison 453 L/s
La Dheune à Santenay	455 L/s	381 L/s
La Dheune à Palleau	2 430 L/s	1 830 L/s
La Lauve à Ladoix-Serrigny	47 L/s	82 L/s
Le Meuzin à Corgengoux	73 L/s	Non connue

Stations OFB [7]

- Ecoulement visible acceptable [3]
- Assec [4]

Stations SMABVD [44]

- Ecoulement visible acceptable [15]
- Ecoulement visible faible [5]
- Ecoulement non visible [6]
- Assec [18]

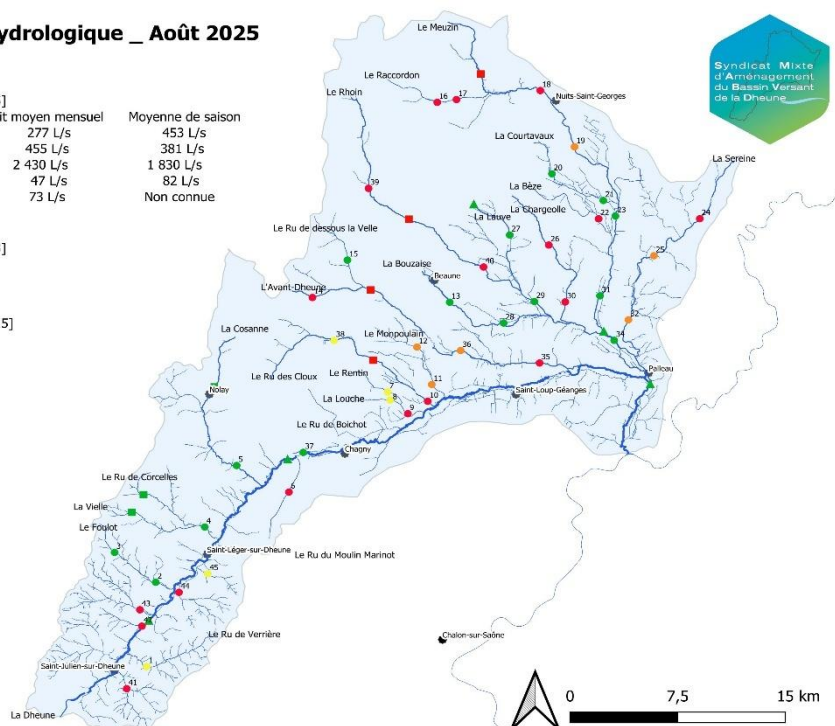


Figure 3 : Carte du suivi hydrologique du mois d'août 2025

La forte pluviométrie du mois de septembre a permis de réalimenter abondamment l'ensemble des cours d'eau, à l'exception du ruisseau du Moulin Marinot toujours en « assec », ainsi que la Chargeolle et la Sereine en « écoulement visible faible ».

Un suivi supplémentaire a été réalisé le 24 octobre afin de connaître l'état hydrologique des cours d'eau durant cette période de l'année pour la première fois depuis la mise en place de ce suivi.

Grâce à un épisode de précipitations intervenu durant les 22 et 23 octobre, seul le ruisseau du Moulin Marinot était en assec.

A noter qu'avant cet épisode de précipitations, le mois d'octobre fut relativement sec, engendrant l'assèchement complet du Rhoin à Savigny-lès-Beaune et du Raccordon en aval d'Arcenant.

La présence de faibles débits et d'assecs réguliers sur ces deux cours d'eau ainsi que sur l'amont du Meuzin, sur l'Avant-Dheune et sur le ruisseau du Cloux ne sont pas surprenants car ces cours d'eau s'écoulent principalement sur des sols dont la géologie est karstique (carte des sols ci-dessous), c'est-à-dire, des sols composés de matériaux très calcaires (calcosols), riches en carbonate de calcium, principalement perméables et donc sujets à de nombreuses pertes d'eau souterraines (Carte des sols et des zones karstiques ci-dessous). De plus, la sécheresse sur ces cours d'eau est amplifiée par des prélèvements en nappe alluviale notamment pour la production d'eau potable et l'irrigation.

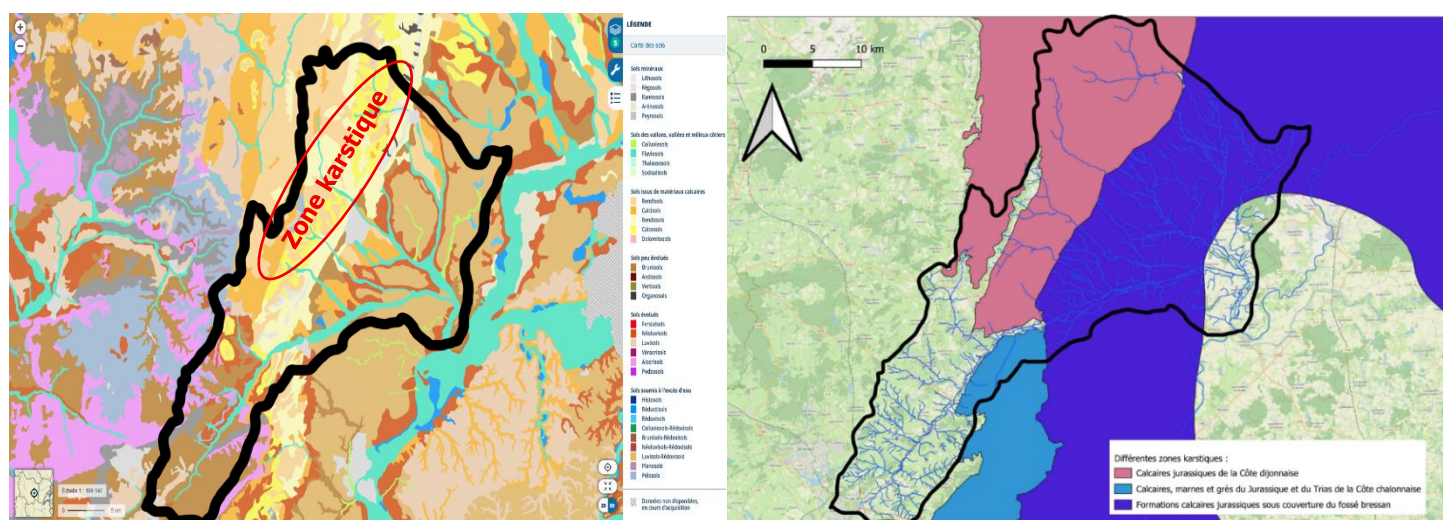


Figure 4 : Carte des sols du bassin versant de la Dheune (source : géoportail) à gauche et des zones karstiques (source : ORISK) à droite



Figure 5 : Photos du Raccordon à droite, de l'Avant-Dheune au centre et du ruisseau du Cloux à droite

Dans les cas des autres cours d'eau en difficulté dès le mois de juin (la Sereine, la Chargeolle, la Bèze, le Monpoulain et le ruisseau du Moulin Marinot), on peut supposer, selon les observations des campagnes précédentes qui révélaient régulièrement des écoulements faibles et des assecs, que ces petits cours d'eau ont une hydrologie naturellement faible. Il est probable que quelques prélèvements contribuent modérément à la réduction des débits mais le Syndicat ne dispose pas de données précises à propos des captages d'eau. Il en va de même pour quatre des cinq cours d'eau qui ont intégré le suivi cette année (ruisseaux de la Moucherie, des Auvergnats, du Musseau et du Lourdon).

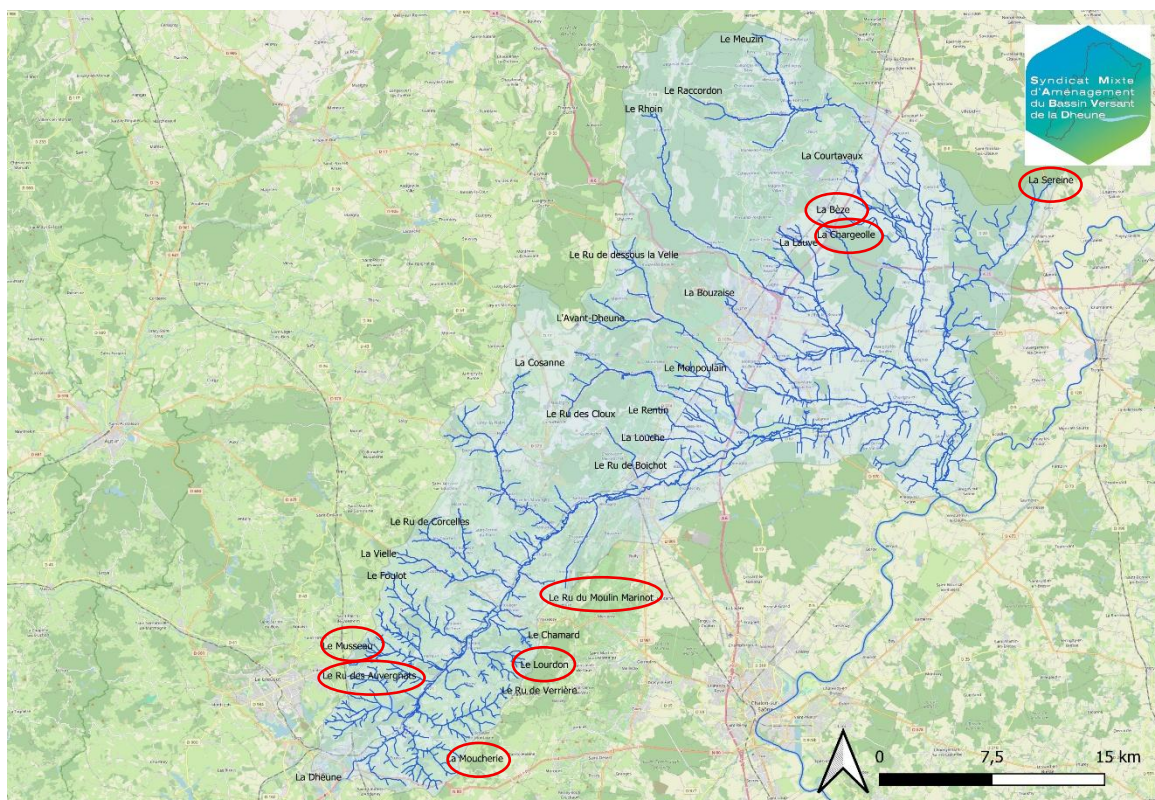


Figure 6 : Carte des cours d'eau du bassin versant de la Dheune

- Campagnes d'observations complémentaires :

Cette année, le Meuzin et le Rhoin ont fait l'objet d'une prospection sur l'ensemble de leur linéaire, respectivement le 25 Juillet et le 25 Août, afin de ne pas se limiter à des observations ponctuelles et d'enrichir d'avantage nos connaissances hydrologiques concernant ces cours d'eau remarquables.

Observations du 25 Juillet : Une des sources du Meuzin située au nord de la commune de l'Etang-Vergy est tarie. La source la plus pérenne se trouve dans le bourg de l'Etang-Vergy et permet un écoulement jusqu'à une perte d'eau se trouvant en amont de la route départementale D35 sur la commune de Messanges. Le Meuzin est ensuite réalimenté un kilomètre en aval par l'étang du Gratte-Dos et la source Régnier avant de se perdre à nouveau en amont de la Papeterie de la Serrée (Nuits-Saint-Georges). On remarque ensuite un secteur au niveau de Quincey où de l'eau est présente sous forme de flaques uniquement (écoulement non visible). La station d'épuration de Quincey contribue quelque peu à l'écoulement du Meuzin mais il se retrouve à nouveau en assec quelques centaines de mètres en aval. Il est finalement réalimenté pour de bon à Argilly par l'intarissable Courtavaux (Voir figure 7 ci-après).

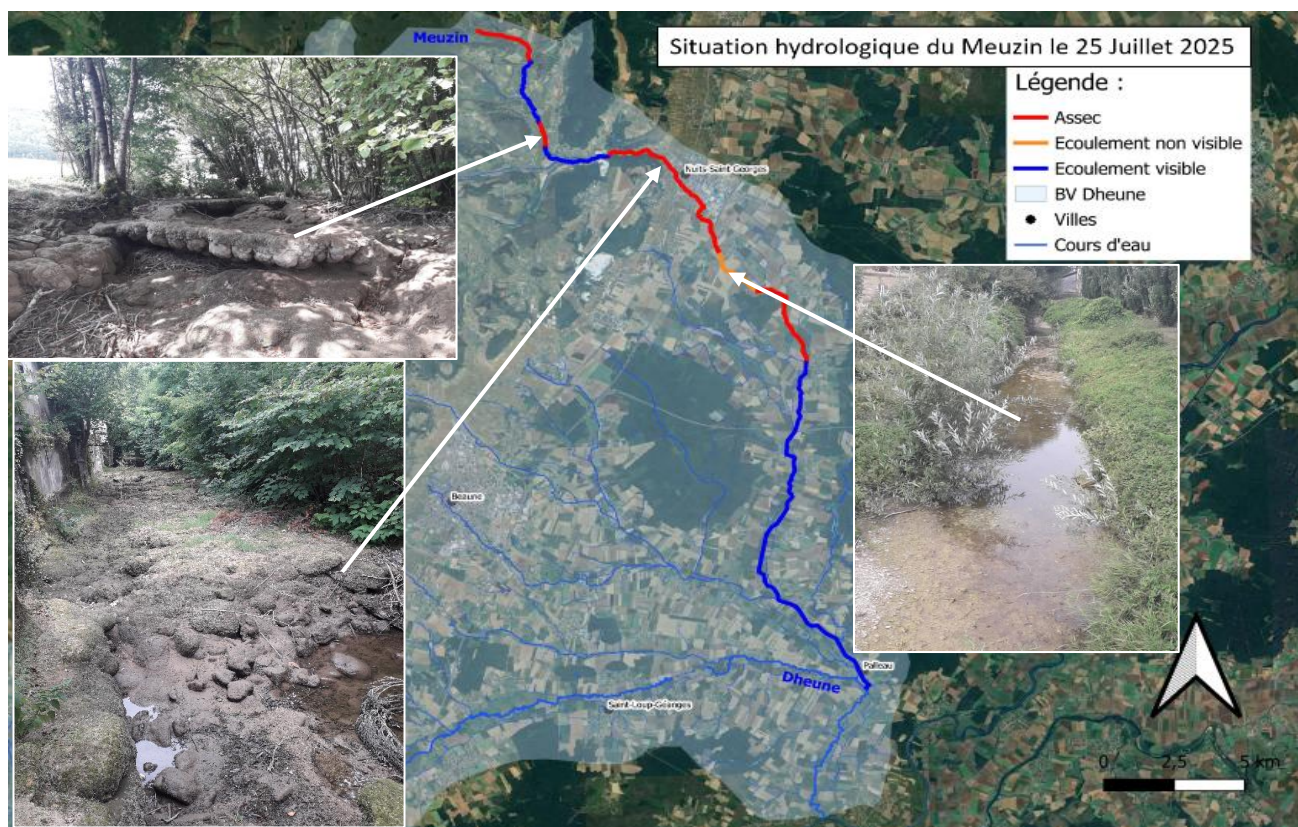


Figure 7 : Carte de la situation hydrologique du Meuzin le 25 Juillet 2025

Observations du 25 Août : Le Rhoin prend sa source en amont de Bouilland et s'écoule jusqu'à une perte d'eau située en amont d'un chemin se trouvant en contre-bas du lieu-dit « Les Buttes ». Puis, quelques sources permettent la réalimentation du cours d'eau durant 700m jusqu'à une nouvelle perte située en contre-bas du lieu-dit « Borey ». Enfin, pas le moindre écoulement n'a été observé sur le reste de son linéaire. Cette rivière est donc en assec sur un total de 18 km soit 81% de son linéaire.

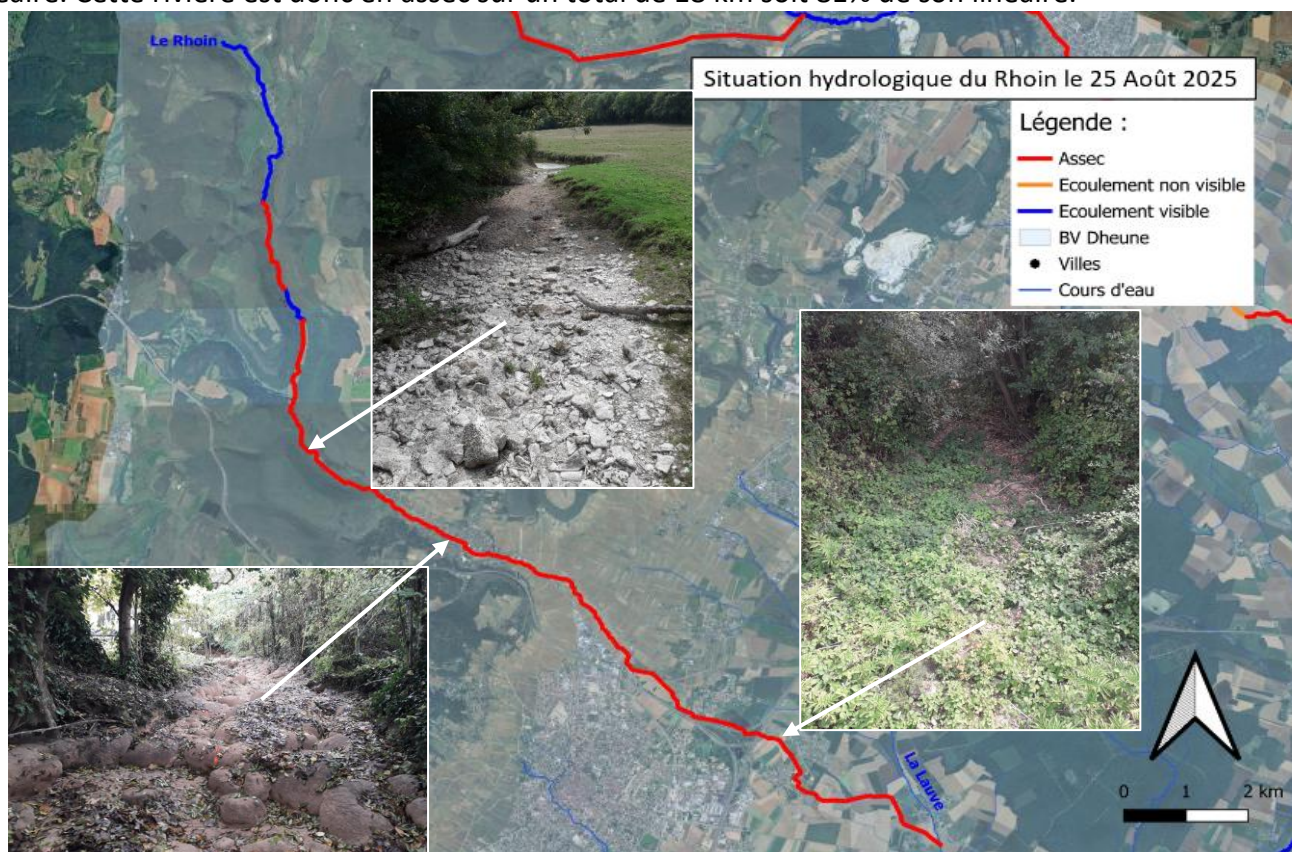


Figure 8 : Carte de la situation hydrologique du Rhoin le 25 Août 2025

Cours d'eau	Linéaire en assec		Linéaire en écoulement non visible		Linéaire en écoulement visible acceptable		Linéaire total
Unité	km	%	km	%	km	%	km
Meuzin jusqu'à la Courtavaux	12,0	56	2,1	10	7,2	34	21,3
Rhoin	18,3	81	0	0	4,8	19	23,1

Figure 9 : Tableau représentant la répartition du linéaire par modalités d'écoulement du Rhoin et du Meuzin jusqu'à la confluence avec la Courtavaux

- Comparaison de la campagne 2025 aux dernières campagnes :

Etant donné que le nombre de stations a augmenté au cours des dernières années (47 en 2022 et 2023, 51 en 2024 et 56 en 2025), nous ne comparons pas le nombre d'observation par modalité d'écoulement mais la proportion que représente le nombre d'observation par modalité.

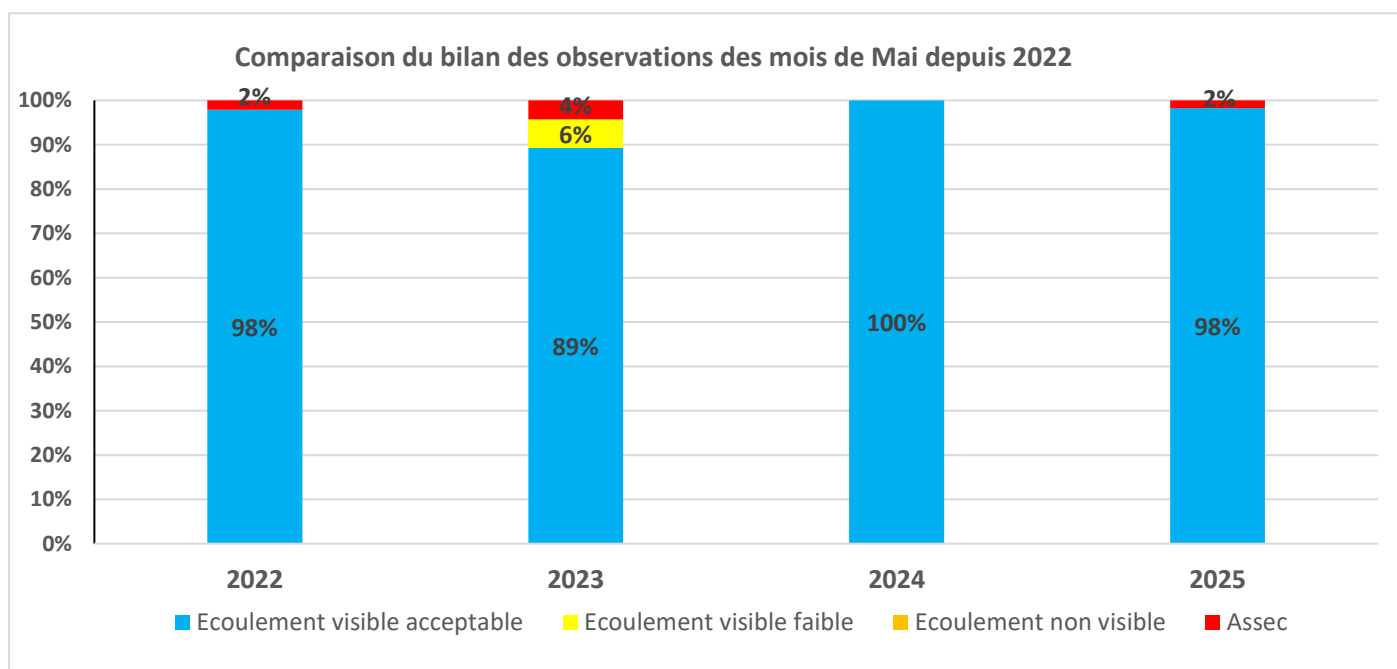


Figure 10 : Comparaison du bilan des observations des mois de Mai 2022 à 2025. Données compilées des stations OFB, DCE et SMABVD.

On remarque relativement peu de différences entre le bilan du mois de Mai 2025 avec celui des années précédentes : 2% de cours d'eau en assec, contre 2% également en 2022, 4% en 2023 ainsi que 6% en écoulement visible faible, et aucun en assec en 2024. Le cours d'eau en assec étant systématiquement le Raccordon en aval de d'Arcenant qui est connu pour être le plus sensible à la sécheresse. A part cette exception, chaque année la sécheresse se fait peu ressentir durant le mois de Mai, probablement grâce à la proximité de la période hivernale durant laquelle les aquifères se rechargent généralement de manière efficace, et grâce à une pluviométrie soutenue (cumul moyen de 82mm en Mai 2025 d'après les données de la station de Bessey présentées ci-après).

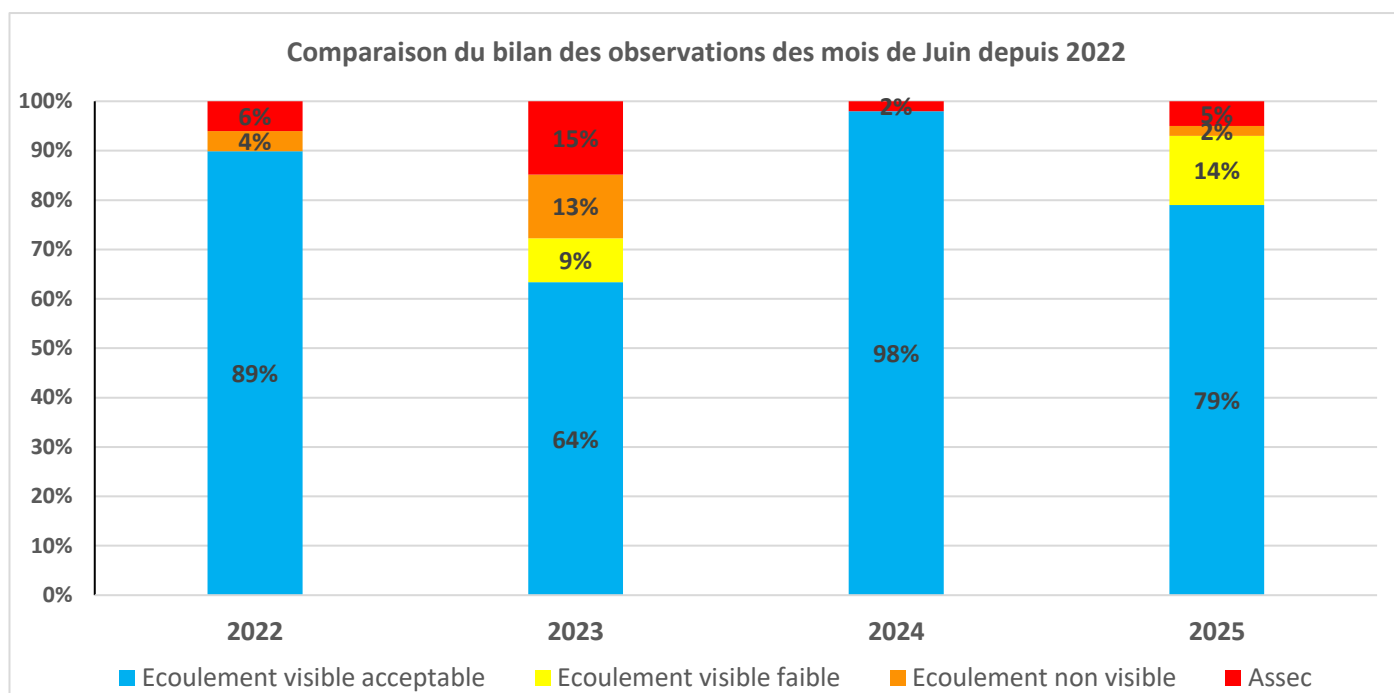


Figure 11 : Comparaison du bilan des observations des mois de Juin 2022 à 2025. Données compilées des stations OFB, DCE et SMABVD.

Le bilan du mois de Juin 2025 se rapproche le plus de celui de Juin 2022 avec notamment 5% de cours d'eau en assec, 2% en écoulement non visible et 14 en écoulement visible faible contre 6% en assec et 4% en écoulement non visible en 2022. Le mois de Juin 2023 fut le plus sec et celui de 2024 fut au contraire le plus humide.

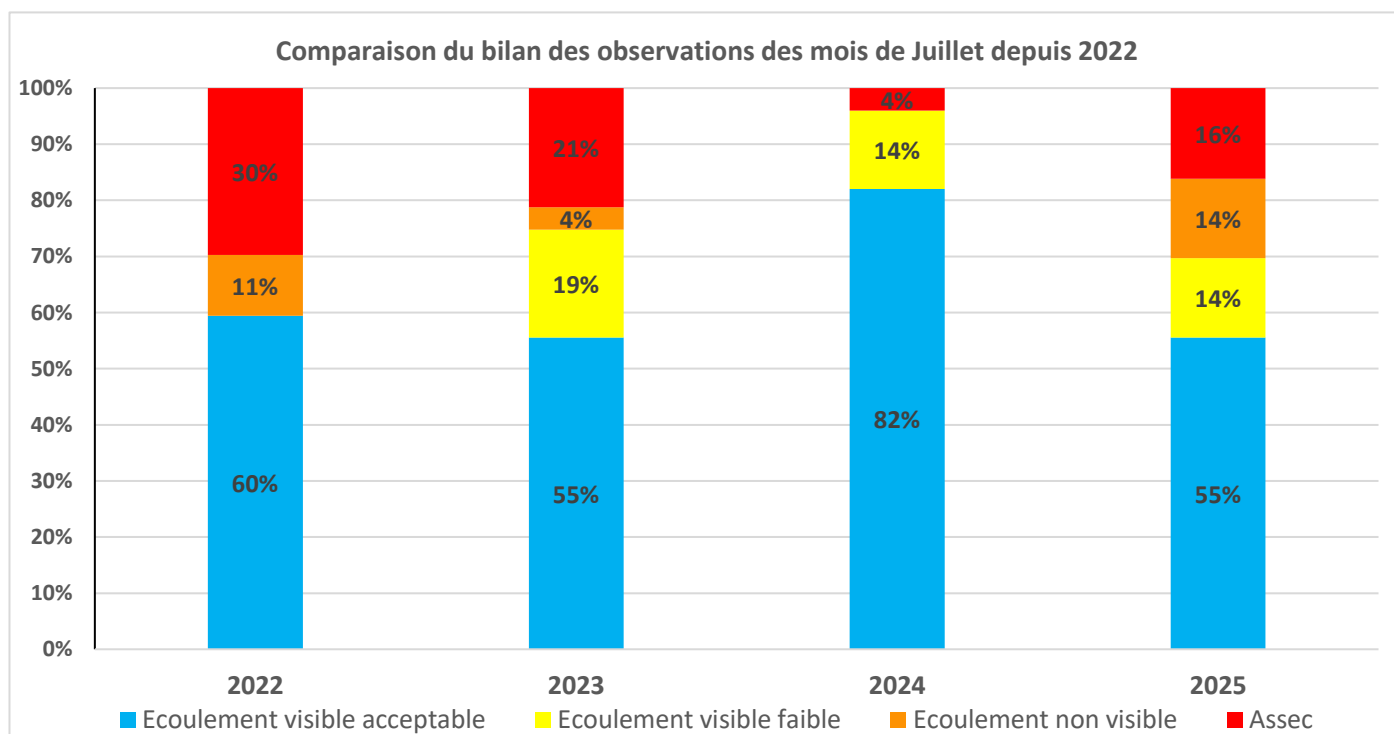


Figure 12 : Comparaison du bilan des observations des mois de Juillet 2022 à 2025. Données compilées des stations OFB, DCE et SMABVD.

Le bilan du mois de Juillet 2025 est plutôt comparable à celui de 2023 avec notamment 55% de cours d'eau en écoulement visible acceptable en assec et de faibles disparités dans les autres modalités d'écoulement. Le mois de Juillet 2022 fut le plus sec et comme les mois précédents, celui de 2024 fut le plus humide.

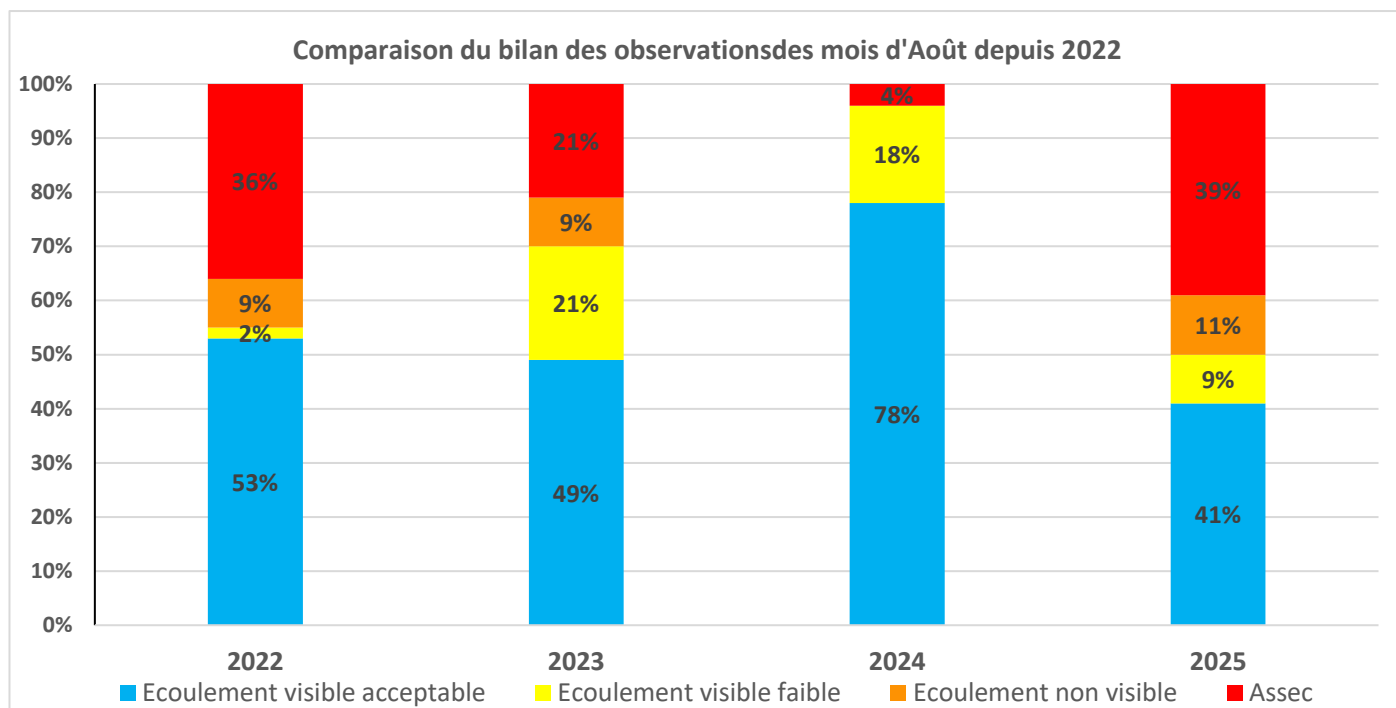


Figure 13 : Comparaison du bilan des observations des mois d'Août 2022 à 2025. Données compilées des stations OFB, DCE et SMABVD.

Comme indiqué précédemment, le 25 août 2025, le nombre de station en assec fut particulièrement élevé (22), représentant 39% des stations, auxquelles s'ajoutent 11% de stations en écoulement non visible et 9 % en écoulement faible, ce qui en fait le mois le plu sec depuis la mise en place du suivi. Du plus sec au plus humide on retrouve le mois d'Août 2022 avec notamment 36% de stations en assec, puis Août 2023 avec 21% en assec et 2024 seulement 4% en assec.

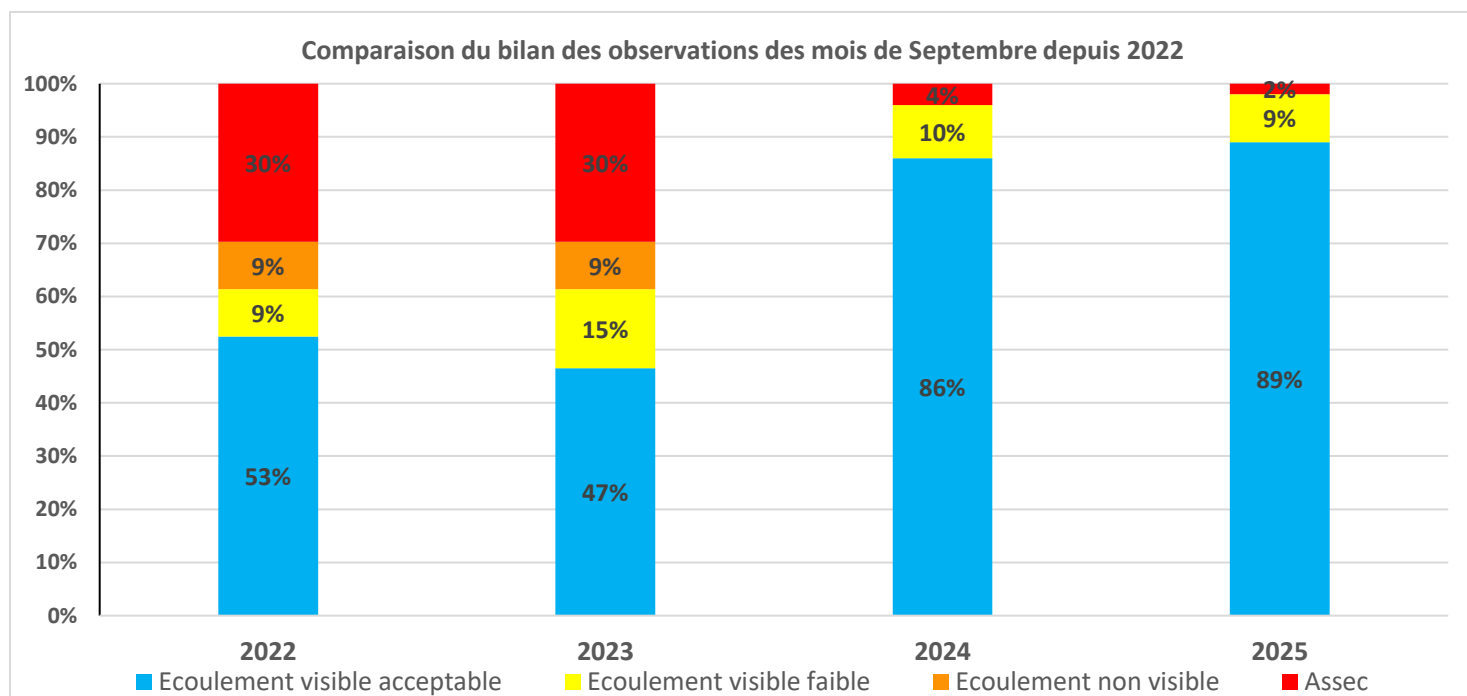


Figure 14 : Comparaison du bilan des observations des mois de Septembre 2022 à 2025. Données compilées des stations OFB, DCE et SMABVD.

Enfin, le mois de septembre 2025 présente un bilan semblable à celui de 2024 avec une hydrologie en meilleur état (2% de stations en assec seulement contre 4% en 2024) grâce aux importantes précipitations intervenues au cours du mois.

• Données pluviométriques mesurées par les stations météorologiques :

Les stations météorologiques de Savigny-lès-Beaune et de Bessey-en-Chaume permettent d'illustrer ci-dessous, les cumuls de précipitations mensuelles et annuelles 2024 et 2025 (figure 15 et 16).

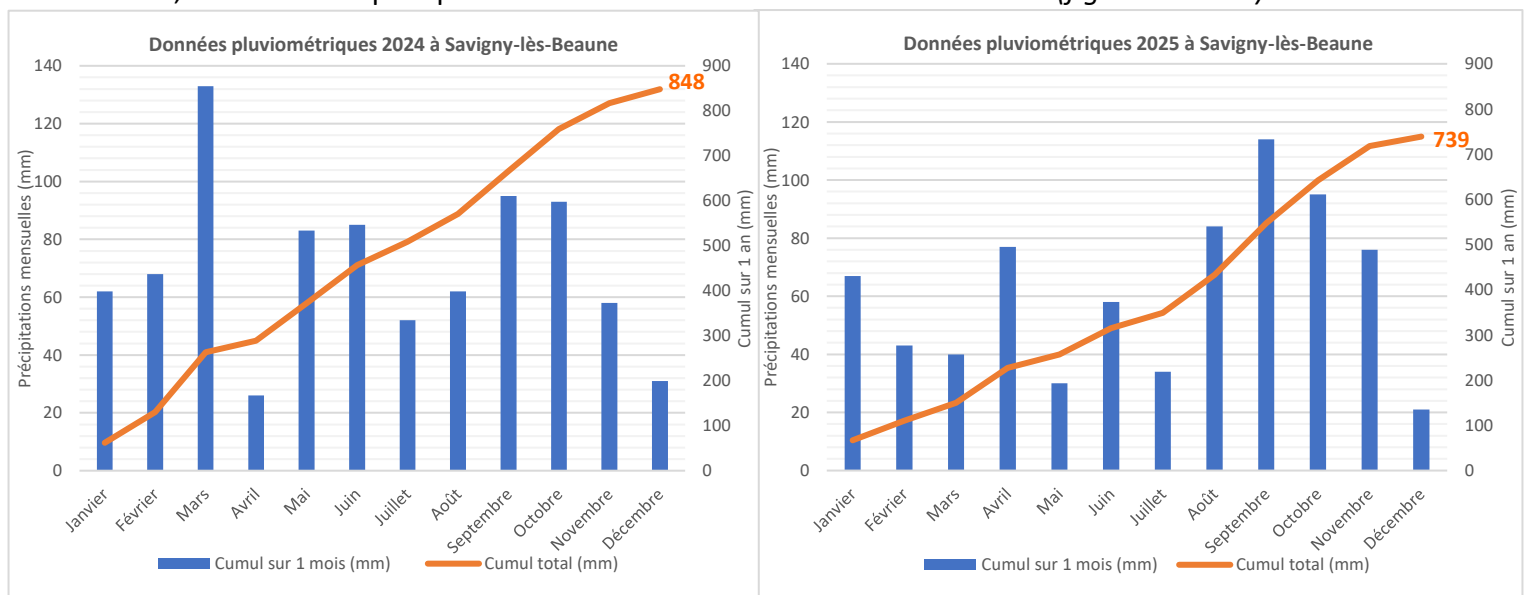


Figure 15 : Données pluviométriques mesurées par la station météorologique de Savigny-lès-Beaune en 2024 à gauche et 2025 à droite (source : infoclimat.fr)

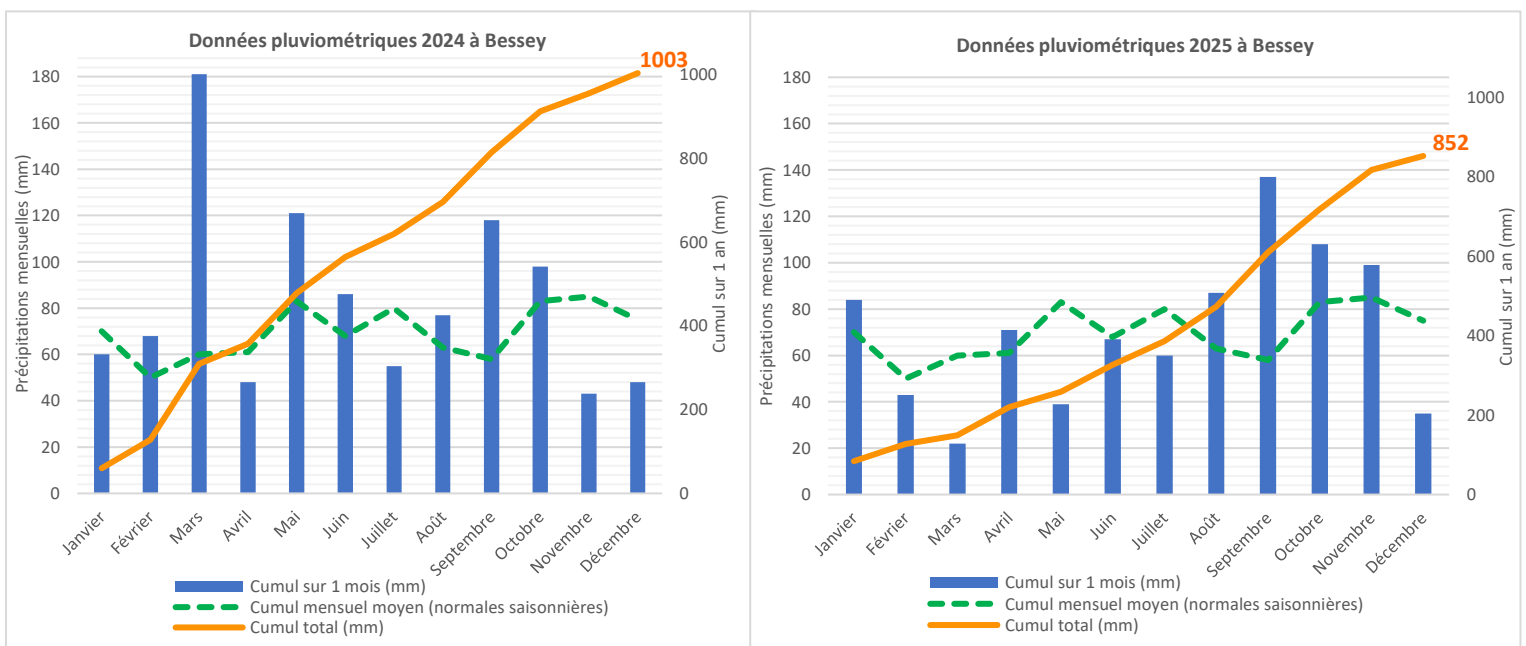


Figure 16 : Données pluviométriques mesurées par la station météorologique de Bessey-en-Chaume en 2024 à gauche et 2025 à droite (source : infoclimat.fr)

Les observations hydrologiques précédentes peuvent s'expliquer en grande partie par les niveaux de pluviométrie mensuelle car les variations du niveau des aquifères en découlent, notamment en période hivernale. En effet, en 2024, malgré un cumul de précipitations annuelles 21% plus élevé que la moyenne annuelle 1991-2020 (station météorologique de Bessey), les cumuls mensuels mesurés durant l'hiver 2024-2025 furent au contraire inférieurs aux normes saisonnières à l'exception du mois de janvier. Les aquifères ne se sont donc pas recharger de manière optimale durant cette période. C'est pourquoi, nous avons constaté cette année un grand nombre de cours d'eau en « assec », en « écoulement non visible » et en « écoulement visible faible » durant les mois de juin, juillet et août.

• Echange entre le Canal du Centre et la Dheune :

Sur le versant Méditerranéen, le Canal du Centre longe la Dheune jusqu'à Santenay sur un linéaire d'environ 30km. L'activité des Voies Navigables de France (VNF) engendrant des échanges entre le canal et la Dheune, on distingue des points d'alimentation de la Dheune ouvert toute l'année :

- Par l'étang de Longpendu au niveau de l'écluse 1, à Ecuisses
- Par l'étang de la Motte au niveau de l'écluse 5, à Ecuisses
- Par l'étang de Montaubry au niveau de l'écluse 9, à Saint-Julien-sur-Dheune

Ainsi que des prises d'eau en Dheune alimentant le Canal, en service principalement entre juin et octobre tout en garantissant un débit réservé à la Dheune :

- Au niveau de l'écluse 9, à Saint-Julien-sur-Dheune
- Au niveau de l'écluse 18, à Saint-Bérain-sur-Dheune
- Au niveau de Saint-Gilles

(D'après « Contrat de rivière Dheune – Etat des lieux, diagnostic et orientations (2005) »)

Le Syndicat ne dispose pas d'information précise à propos du niveau de ces échanges (débits exactes prélevés ou restitués par la Dheune) ni de leur date d'apparition.

Néanmoins, à l'aide des données mesurées par la station hydrométrique située à Essertenne durant la période d'étiage la plus marquée de l'année (du 5 au 18 août), nous avons remarqué une variation périodique de 30 litres/seconde, soit un débit représentant 12% du débit de la Dheune au niveau de la station. Systématiquement, une augmentation de débit a lieu entre 6h et 12h, suivi d'une diminution entre 13h et 4h, puis d'une augmentation et ainsi de suite (voir figure 17 ci-dessous). Nous pouvons supposer qu'il s'agit d'un point d'alimentation ou d'une prise d'eau fonctionnant de manière automatique.

Le chef d'équipe VNF du secteur, Monsieur CHARCONNET, n'a pu nous apporter d'informations à ce propos.

Débit moyen n horaire (n=1, non glissant) - Données les plus valides de l'entité - U300 4010 01 - La Dheune à Essertenne - du 05/08/2025 00:00 au 19/08/2025 23:59 (TU)

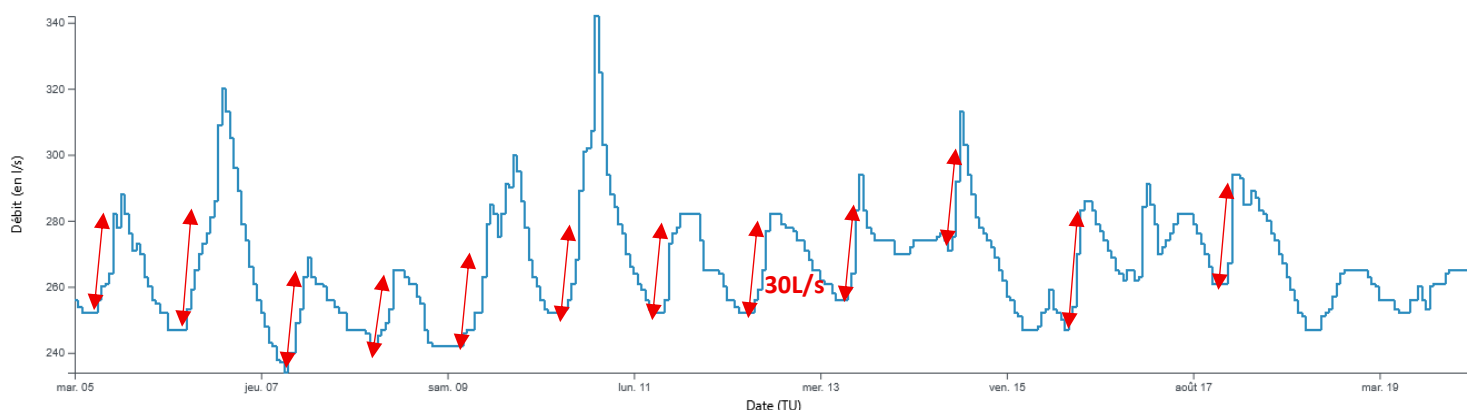


Figure 17 : Evolution du débit de la Dheune mesurée par la station hydrométrique située à Essertenne (Source : Hydroportail)

• Conclusion :

En 2025, le cœur de la période estivale fut particulièrement sec notamment au mois d'août où de très nombreux cours d'eau en situation d'assec furent constatés. Cependant, la forte pluviométrie des mois de septembre et octobre a permis de réalimenter la grande majorité des cours d'eau durant la fin du suivi.

Les campagnes d'observations complémentaires ont permis de constater que le Meuzin (jusqu'à la confluence avec la Courtavaux) et le Rhoin étaient en situation d'assec sur la majeure partie de leur linéaire. De plus, des résurgences ou des réalimentations par d'autres cours d'eau ont pu être localisées (par exemple : l'étang du Gratte-Dos et la Source Régnier réalimente le Meuzin à Meuilley et Villars-Fontaine).

Comparée aux campagnes de suivi effectuées depuis 2022, la campagne 2025 se distingue par un mois d'août le plus sec, tous mois confondus, depuis le début du suivi. Puis, a contrario, par le mois de septembre le plus humide.

• Perspectives 2026 :

Le nombre de stations d'observation ne variera pas durant la prochaine campagne, car le nombre de stations semble être représentatif du territoire.

Tout comme le Meuzin et le Rhoin cette année, l'Avant-Dheune, le ruisseau du Lourdon ainsi que le ruisseau du Moulin Marinot feront l'objet d'une prospection hydrologique de l'ensemble de leur linéaire en 2026, lorsque la période d'étiage sera marquée. L'Avant-Dheune étant l'un des principaux cours d'eau du bassin versant et présentant une hydrologie fluctuante (pertes d'eau et réalimentation par des affluents). Le ruisseau du Lourdon était en assec en traversée du bourg de Saint-Bérain-sur-Dheune en juillet et en août dernier, mais il existe des écoulements sur l'amont permettant la présence d'une population d'écrevisses à pattes blanches, inventoriée par la Fédération de Saône-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique en juillet dernier. Le Syndicat ne disposant que de peu d'informations au sujet du ruisseau du Moulin Marinot, la prospection permettra d'approfondir nos connaissances sur son hydrologie et de déterminer éventuellement les causes des assecs répétés sur ce cours d'eau.

Une autre prospection est également prévue afin de déterminer la cause des variations de débit observables en période d'étiage dans la Dheune dans le secteur entre Ecuisses et Essertenne.

Par ailleurs, comme chaque année à l'exemption de 2024, les arrêtés préfectoraux relatifs aux mesures de restriction en période de sécheresse nous ont paru incohérente. En effet, le bassin versant de la Dheune sur la partie Saône-et-Loire n'a pas dépassé le niveau de « vigilance » alors que le mois d'août fut particulièrement sec, en atteste les observations du 25 août de ce suivi. Tandis que les bassins versants voisins furent classés en crise et en alerte renforcée lors de cette période (carte des arrêtés ci-dessous).

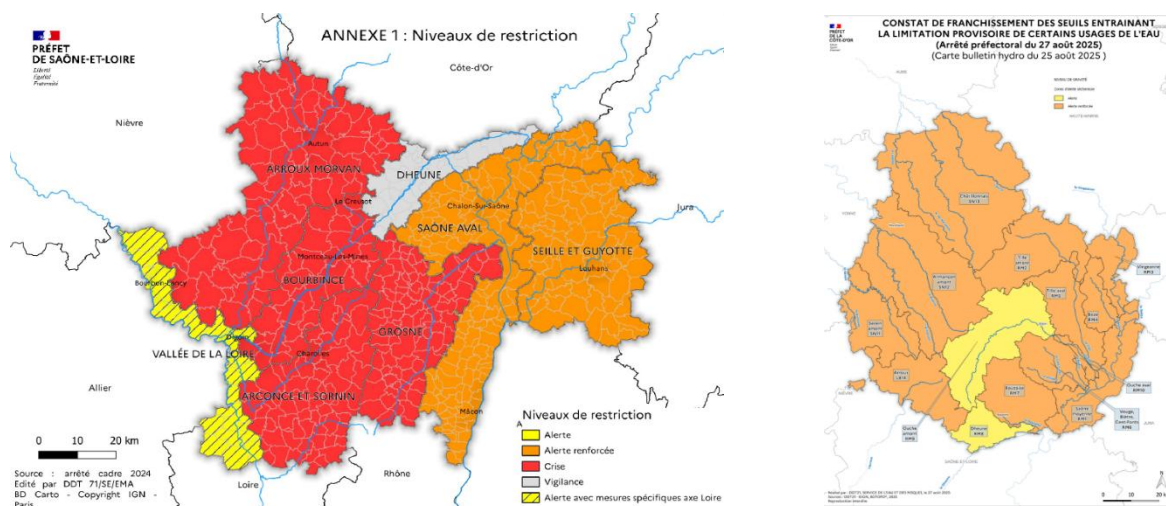


Figure 18 : Carte des arrêtés préfectoraux relatifs aux mesures de restrictions (Saône-et-Loire le 22 août 2025, et Côte-d'Or le 28 août 2025)

Les niveaux de restrictions sont décidés en fonction des données mesurées par les stations hydrométriques situées sur les cours d'eau principaux. La Dheune bénéficiant d'un soutien d'étiage apporté par le canal du Centre, son débit n'a pas dépassé le seuil correspondant à un classement en « alerte ». Or, de nombreux affluents de la Dheune amont, à l'image des ruisseaux de la Moucherie, du Lourdon, des Auvergnats et du Musseau qui furent en « assec » ou en « écoulement non visible » en juillet et en août. Le bassin de la Dheune est donc un cas particulier où le niveau de restriction des arrêtés préfectoraux ne correspondent pas à l'état de sécheresse général. Le Syndicat suggère ainsi que les données produites par ce suivi hydrologique, déjà envoyées chaque mois à la DDT, soit prises en compte lors des prises de décisions concernant les restrictions d'usage de l'eau pour ce bassin versant.

Campagne de suivi hydrologique _Mai 2025

Stations DCE [5]

▲ Ecoulement visible acceptable [5]		
La Dheune à Essertenne	334	537
La Dheune à Santenay	734	1 710
La Dheune à Palleau	5 270	6 590
La Lauve à Ladoix-Serrigny	258	255
Le Meuzin à Corgengoux	563	Inconnue

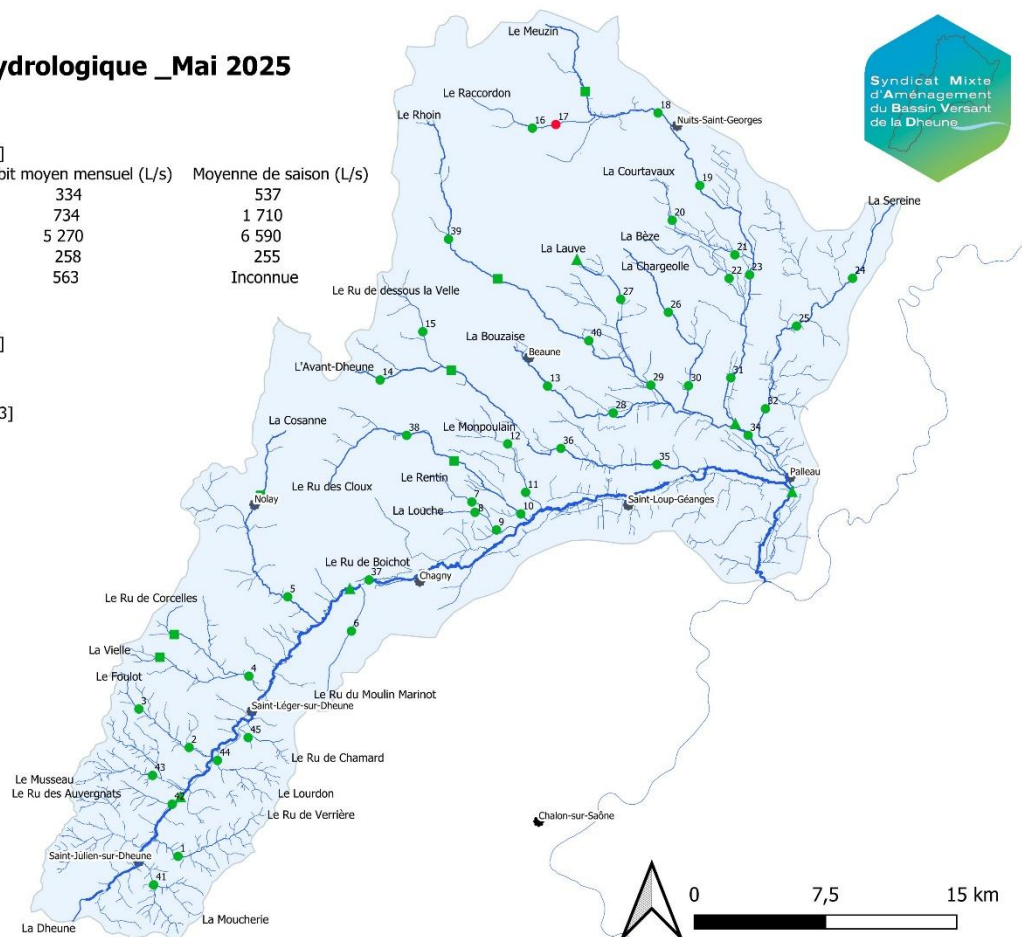
Stations OFB [7]

■ Ecoulement visible acceptable [7]

Stations SMABVD [44]

● Ecoulement visible acceptable [43]

● Assec [1]



Campagne de suivi hydrologique _ Juin 2025

Stations DCE [5]

▲ Ecoulement visible acceptable [5]		
La Dheune à Essertenne	372	468
La Dheune à Santenay	569	874
La Dheune à Palleau	3 930	4 100
La Lauve à Ladoix-Serrigny	148	255
Le Meuzin à Corgengoux	261	Inconnue

Stations OFB [7]

■ Ecoulement visible acceptable [6]

■ Assec [1]

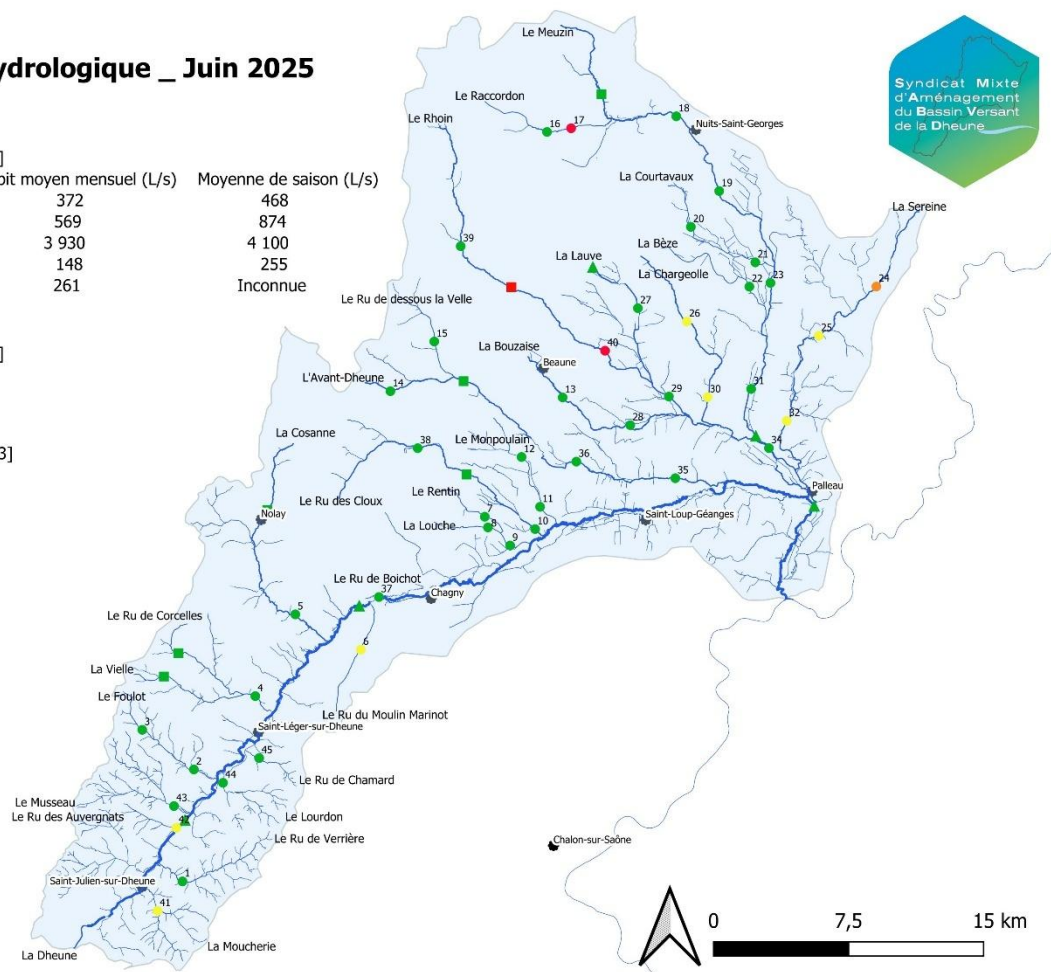
Stations SMABVD [44]

● Ecoulement visible acceptable [33]

● Ecoulement visible faible [8]

● Ecoulement non visible [1]

● Assec [2]



Campagne de suivi hydrologique _Juillet 2025

Stations DCE [5]

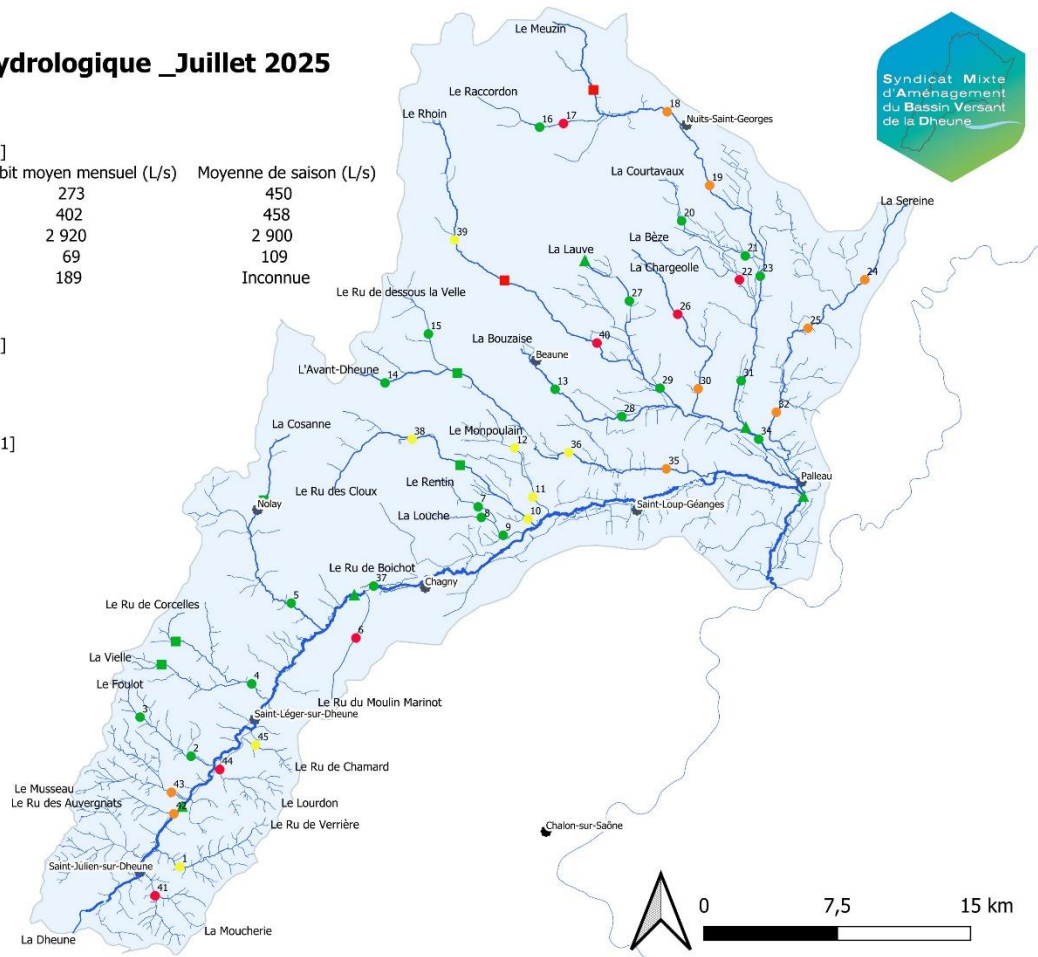
▲ Ecoulement visible acceptable [5]		
La Dheune à Essertenne	273	450
La Dheune à Santenay	402	458
La Dheune à Palleau	2 920	2 900
La Lauve à Ladoix-Serrigny	69	109
Le Meuzin à Corgengoux	189	Inconnue

Stations OFB [7]

- Ecoulement visible acceptable [5]
- Assec [2]

Stations SMABVD [44]

- Ecoulement visible acceptable [21]
- Ecoulement visible faible [8]
- Ecoulement non visible [8]
- Assec [7]



Campagne de suivi hydrologique _Août 2025

Stations DCE [5]

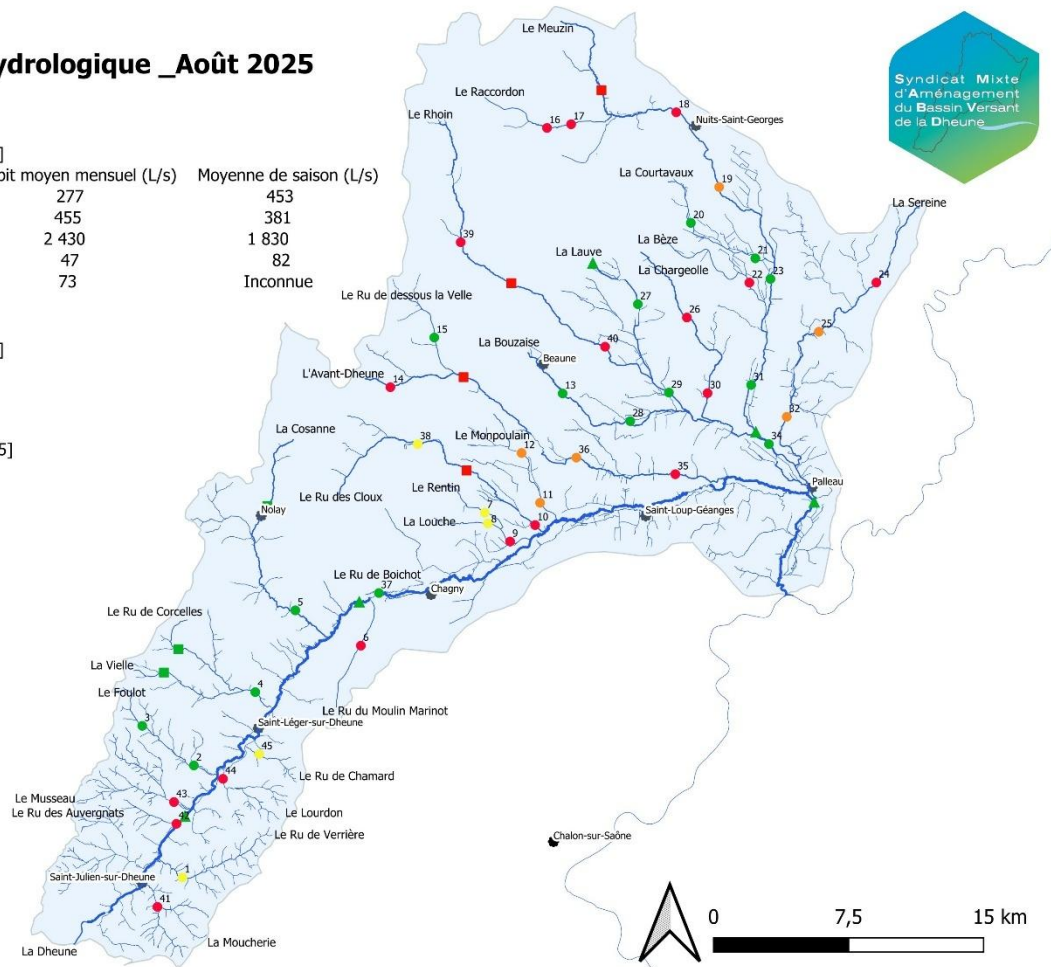
▲ Ecoulement visible acceptable [5]		
La Dheune à Essertenne	277	453
La Dheune à Santenay	455	381
La Dheune à Palleau	2 430	1 830
La Lauve à Ladoix-Serrigny	47	82
Le Meuzin à Corgengoux	73	Inconnue

Stations OFB [7]

- Ecoulement visible acceptable [3]
- Assec [4]

Stations SMABVD [44]

- Ecoulement visible acceptable [15]
- Ecoulement visible faible [5]
- Ecoulement non visible [6]
- Assec [18]



Campagne de suivi hydrologique _Septembre 2025

Stations DCE [5]

▲ Ecoulement visible acceptable [5]

	Débit moyen mensuel (L/s)	Moyenne de saison (L/s)
La Dheune à Essertenne	372	468
La Dheune à Santenay	569	874
La Dheune à Palleau	3 930	4 100
La Lauve à Ladoix-Serrigny	258	255
Le Meuzin à Corgengoux	261	Inconnue

Stations OFB [7]

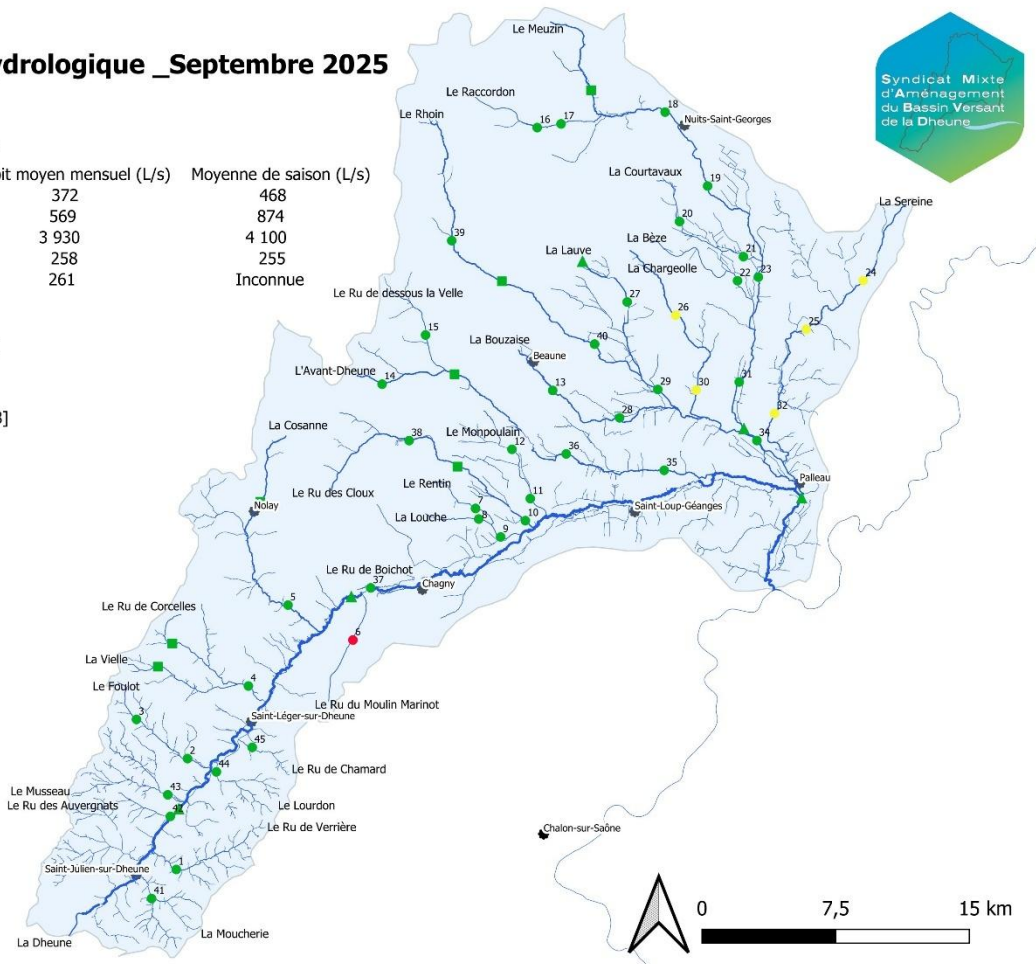
■ Ecoulement visible acceptable [7]

Stations SMABVD [44]

● Ecoulement visible acceptable [38]

● Ecoulement visible faible [5]

● Assec [1]



Campagne de suivi hydrologique _Octobre 2025

Stations DCE [5]

▲ Ecoulement visible acceptable [5]

	Débit moyen mensuel (L/s)	Moyenne de saison (L/s)
La Dheune à Essertenne	285	391
La Dheune à Santenay	2 510	1 100
La Dheune à Palleau	11 100	4 170
La Lauve à Ladoix-Serrigny	220	104
Le Meuzin à Corgengoux	1 610	Inconnue

Stations OFB [7]

■ Ecoulement visible acceptable [7]

Stations SMABVD [44]

● Ecoulement visible acceptable [43]

● Assec [1]

